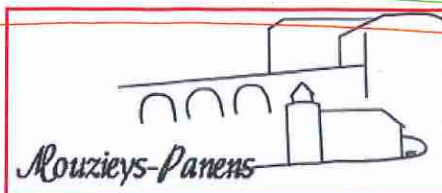


## La Gazette des créneaux



### Le mot du Maire

Après une période de 2 années bien bouleversées par la Covid 19, on semble aujourd'hui retrouver une sorte de retour à la normale, la prudence restant de rigueur. Mais durant tout ce temps, beaucoup de choses ont changé, comme les cessions de nombreuses maisons, et pour notre commune, c'est environ 14 ventes.

Lors de notre dernière fête des voisins, le 4 juin 2022, nous avons accueilli les nouveaux arrivants présents. Tous ne résident pas encore à l'année, mais à terme, de nombreuses maisons vont revivre. D'ailleurs vous pouvez retrouver sur notre nouveau site internet quelques photos de cet agréable moment.

Notre site toujours <http://mouzieys-panens.fr>, dont nous avons changé la présentation, et surtout le fournisseur d'accès, également le webmaster, redémarre et c'est Jean PRENAT qui assure la transition de ce site. Vous y retrouvez les mêmes informations comme sur notre ancien site. Merci à Michel PRONNIER qui a assuré pendant au moins 10 ans l'organisation et le fonctionnement du site.

Dans ce numéro, vous retrouverez nos articles habituels : travaux, voirie ..., mais aussi les dernières mesures (réduction des déchets), broyeur, en faveur de la transition énergétique, ou tout simplement les travaux du demi-viaduc.

L'année dernière, le conseil municipal a souhaité rajouter quelques jeux pour nos plus petits sur l'aire de jeux située « rue du stade ». Je profite de ce mot pour rappeler les bons comportements à adopter autour de ces jeux, mais aussi rappeler que la vitesse est limitée dans le village pour les 2 ou 4 roues. Il y a des personnes âgées, des promeneurs, des animaux : protégeons-les !

Au niveau de la communauté des communes, avec l'entrée des communes du plateau, Mouzieys-Panens a perdu la compétence « assainissement collectif » au bénéfice de la 4C. Un cabinet étudie les possibilités offertes pour poursuivre ce service dans de bonnes conditions à un tarif décent.

Je termine ce petit mot en remerciant les nombreux bénévoles qui participent aux journées citoyennes, à ceux qui entretiennent le bord des routes, ou un lieu-dit et je vous souhaite à tous de bonnes vacances estivales.

Claude BLANC



## Demi-viaduc

Le demi-viaduc qui nous permet d'accéder à Mouzieys-Panens depuis Cordes-sur-Ciel et Les Cabannes par la RD 30, propriété du département du Tarn, est aujourd'hui en réparation.

En effet depuis quelques années, une fois dévégétalisé, étanchéifié, il a subi toutes les intempéries. Il se trouve aujourd'hui avec un besoin de rajeunissement.

Construit en 1884 et achevé en 1889, il est réalisé par un entrepreneur cordais qui prélève la pierre directement sur le site de cette falaise. Taillée et scellée, cette pierre a assuré un long service jusqu'à nos jours. (Merci au passionné d'histoire locale et habitant de Milhars, Jean-Paul MARION qui a effectué cette recherche aux archives). Pour illustrer cet ouvrage, la commune a reçu de la « société Gauthier » qui effectue les travaux, un plan qui est visible à la salle de la mairie.

Les travaux sont prévus pour une durée de 12 semaines. Ils consistent à dévégétaliser, nettoyer les joints, les refaire et recouvrir les pierres gelées ou dégradées de l'ouvrage. Pour cela un immense échafaudage a été posé afin de permettre les accès à la façade et aux voûtes.

Un « alternat » est en place pour faciliter la circulation et la sécurité des agents intervenant sur l'ouvrage; cela peut paraître long, nous vous remercions pour votre compréhension.



## Journées citoyennes



Depuis plusieurs années, la mairie organise les journées citoyennes pour réaliser des travaux d'intérêt général sur les espaces publics : débroussaillage, réouverture de sentiers, élagage ou parfois coupes d'arbres, en bordure de route ou autres, nettoyage d'espaces.

Cette année, un des chantiers était la coupe des branches en bordure de voie communale avec la présence d'une entreprise d'élagage avec lamier et broyeur.

Une équipe de volontaires a participé au dégagement de la route, au broyage des branches, à l'enlèvement des branches coupées, sur les routes du Cami dal Castel d'Aïgo et de Rouffiac à Panamenque. Le broyat récolté est mis à la disposition des habitants au niveau de l'aire de stationnement, rue du Stade.

## Voirie 2022

Nous poursuivons notre effort pour l'entretien de notre voirie communale : curage des fossés comme tous les ans, réfection des petits aqueducs effondrés sous les charges supportées, fauchage de sécurité et fauchage de fin de saison sur nos 28 km de voirie communale.

Cette année, l'aqueduc du fond de la côte de Grèzes sera refait ainsi que la purge du chemin de Roquecourbe dans sa partie primaire.

Pour la partie des revêtements, après la remise en état partielle de la route des Combes sur 2,5 km en 2021 (en 2 années), les chemins de Puech Malan, du Catas et du Cami dal Castel d'Aïgo seront refaits, arasés, mis en grave émulsion et terminés en bicouche, soit une distance totale de 1800 mètres linéaires pour cette année.





## Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Le nouveau service public Tarn Rénov'Occitanie s'adresse à tous les Tarnais et les informe gratuitement.

**Son rôle :** Tarn Rénov'Occitanie a pour objectifs d'encourager une rénovation énergétique de qualité, de faciliter le parcours des Tarnais, de leur assurer une meilleure compréhension des dispositifs enfin, de les accompagner dans le choix des aides financières tout en luttant contre les démarchages abusifs.

**Ce Guichet** est une porte d'entrée unique permettant à tous les Tarnais d'être :

- conseillés pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer leur confort ;
- orientés vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation : dispositif Régional rénov'occitanie (audit - assistance à maîtrise d'ouvrage - prêts) ou de l'ANAH.

**Comment faire ?** Contactez les conseillers de Tarn Rénov'Occitanie pour bénéficier d'informations actualisées et de conseils personnalisés, techniques, financiers, fiscaux ou juridiques.

**Où ?** Tarn Rénov' Occitanie, du lundi au vendredi,

97 Bd Soult à Albi sur RDV ou par téléphone au 0 805 28 83 92 (appel gratuit), par mail [renovoccitanie@tarn.fr](mailto:renovoccitanie@tarn.fr) ou sur le site internet [renovoccitanie.tarn.fr](http://renovoccitanie.tarn.fr)



**Tarn Rénov' Occitanie : un guichet unique pour un service public de la rénovation énergétique**



### La SCIC REHAB accompagne la rénovation énergétique de l'habitat

La SCIC REHAB est une coopérative qui regroupe des entreprises du bâtiment, des collectivités locales, des propriétaires et un ensemble d'acteurs. Cette SCIC créée par le Pôle Territorial en 2019 a été reconnue opérateur de la rénovation énergétique par la Région Occitanie. Elle propose ainsi à tous les habitants d'être accompagnés dans leur projet avec :

- un **diagnostic à 90 €** qui permet d'identifier les travaux d'économie d'énergie importants pour son logement mais également toutes les aides financières mobilisables pour les financer.
- un **accompagnement aux travaux** (analyse des devis, montage des dossiers, visite de chantier) pour 480 €.

Pour tout renseignement, contactez un conseiller de Tarn Rénov'Occitanie au **0805 288 392**.



## Broyage des déchets verts

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets, la commune de Mouzieys-Panens propose à tous les usagers de son territoire un service de broyage des déchets verts à domicile. Cette charte a pour objectif de rappeler les engagements réciproques de la commune et des usagers bénéficiaires.

Cette prestation est réservée uniquement aux administrés de la commune de Mouzieys-Panens.

Vous avez de nombreux branchages et déchets verts à évacuer suite aux différentes tailles; s'en débarrasser facilement est parfois compliqué, le broyage est la solution. En effet, outre l'avantage de réduire le volume des déchets et des dépôts sauvages ou leur brûlage, le broyage évitera des déplacements à la déchetterie.

Enfin le broyat peut être utilisé directement dans votre jardin :

- en paillage au pied des haies ou autour des cultures et des plantes pour limiter l'évaporation de l'eau ou lutter contre la pousse des plantes indésirables.
- dans le composteur pour équilibrer les apports entre matières.



## Plan Communal de Sauvegarde

Institué par la **loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 (article 13 codifié dans le code de sécurité intérieure article L731-3)**, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) constitue un outil opérationnel permettant au maire d'apporter des réponses de proximité à des circonstances exceptionnelles venant perturber la vie des populations.

Ce document est obligatoire dans les communes :

- dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé,
- comprises dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI barrages et SEVESO II).

Toutes les communes tarnaises sont couvertes par le PPRN « Retrait Gonflement d'Argiles » et sont de ce fait tenues d'élaborer leur PCS.

Adapté aux risques et moyens de la commune, le Plan Communal de Sauvegarde comprend :

- le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRiM) élaboré par le maire à partir du dossier communal synthétique transmis par le préfet ;
- le diagnostic des risques et vulnérabilités locales ;
- l'organisation assurant la protection et le soutien des populations qui précise les dispositions internes prises par la commune pour alerter et informer la population et recevoir une alerte des autorités.

Ce PCS peut être complété par :

- l'organisation du Poste de Commandement Communal ;
- les actions devant être réalisées par les services communaux ;
- l'inventaire des moyens publics et privés disponibles sur la commune ;
- les mesures spécifiques à prendre face aux risques recensés ;
- les dispositions assurant la continuité de la vie quotidienne jusqu'au retour à la normale.

# Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

## www.tax-amenagement.fr

taxe

Accueil

Comparatifs

Avia

Calculateur

FAQ

Actualités



### Calculez votre taxe d'aménagement

Obtenez le calcul et votre attestation pour votre maison individuelle, votre extension ou votre agrandissement de maison, votre piscine.

Attestation valable pour la prise en compte de votre plan de financement bancaire.

Je calcule ma taxe







L'Association Culture & Patrimoine est heureuse de vous annoncer la reprise de ses activités après 2 années d'interruption. 2022 sera marqué par notre participation au 8<sup>ème</sup> centenaire de Cordes et de notre château.

Un 1<sup>er</sup> concert a eu lieu en mai dans l'église St Michel de Mouzieys avec « Mélodie Guépienne ». Notre fête au château, les 10 et 11 septembre sera sur le thème médiéval. Au programme :

- Samedi 10 mai, 18 h : conférence sur l'alimentation au moyen âge suivi d'un apéritif convivial (salle des fêtes de Mouzieys)
- Dimanche 11 septembre, 12 h : repas médiéval costumé dans la cour du château avec animations qui se poursuivront dans l'après midi (troupe « Comme des gosses », enfants du pays).

Vous pourrez aussi apprécier cette année les mounaques que nous avons réalisées en illustration du livre des amis de Cordes et du comtat cordais « Cordaises et Cordais en mémoire » qui doit sortir en août. Elles sont situées dans des lieux stratégiques de Cordes, les Cabannes, Salles-sur-Cérou.

D'autres apparaîtront sur la route principale du village au cours de l'été pour annoncer notre fête.

Nous avons aussi créé un site de façon à ce que chacun puisse accéder aux documents que nous avons produits concernant l'histoire du village et de ses habitants. Vous y trouverez aussi l'histoire de nos animations : [acpmzp.free.fr](http://acpmzp.free.fr).

Et puis, pour vivre avec notre temps, nous avons ouvert une page facebook qui nous permet de faire connaître nos activités et de partager la vie culturelle de notre canton : CulturePatrimoineMZP.

N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre notre équipe.

A très bientôt

Cathy PRONNIER, Présidente de l'Association Culture & Patrimoine à MOUZIEYS-PANENS



## Comité des fêtes de Mouzieys-Panens

Pour les bénévoles du comité des fêtes, il n'est pas question d'abandonner les événements festifs dans notre village de cœur.

Les beaux jours reviennent, c'est reparti pour le comité des fêtes. La situation sanitaire semble s'améliorer, il est maintenant temps de préparer et animer la saison 2022.

Le dimanche 5 juin : cette journée grisâtre a commencé par une randonnée pédestre avec deux parcours de 9 et 15 kilomètres à la découverte de la nature.

Sur les Lices des Créneaux s'est déroulé le « vide grenier » toute la journée. Au terrain du stade une démonstration et une initiation au tir à l'arc ont été organisées par l'ASI « La Soleillade » pour le bonheur des grands et des petits. Cela faisait cette année 15 ans que les membres de cette association nous honoraient de leur présence pour cette journée.

Après deux ans d'absence, le village retrouvera la fête du village au château les **20, 21 et 22 Août 2022**.

Retenez ces dates, comme à l'accoutumée convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous.

## Fête des voisins

4 juin 2022





## Les finances de la commune

Le budget 2022 a été voté le 1<sup>er</sup> avril 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

### Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges caractère général	74 700,00 €	Report excédent	72 044,25 €
Charges personnel	36 500,00 €	RODP + concessions + rbt frais	1 610,00 €
Atténuation de charges	67 402,00 €	Redevances assainissement	3 097,00 €
Dépenses imprévues	12 000,25 €	Impôts locaux	52 000,00 €
Charges gestion courante	19 300,00 €	Dotations	94 337,00 €
Charges financières	3 420,00 €	Revenus locations	41 500,00 €
Charges exceptionnelles	400,00 €	Reversement subv.	2 082,00 €
Amortissement	4 521,00 €		
Vir section investissement	48 427,00 €		
Total général	266 670,25 €	Total général	266 670,25 €

Les taux des impôts locaux (taxes foncières) : pas d'augmentation pour 2022

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est perçue directement par la 4C.

Les intérêts d'emprunts diminuent de 8 %. Pas de recours à l'emprunt pour financer les projets d'investissement prévus en 2022.

### Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		Solde reporté	74 017,99 €
Opération d'ordre	5 060,00 €	Opération ordre	5 060,00 €
Amortissement subvention	2 082,00 €	FCTVA/TAM	6 800,00 €
Rbt Capital emprunts	13 170,00 €	Caution	500,00 €
Caution	1 000,00 €	Subventions	132 565,00 €
TAM	600,00 €	Amortissement	4 521,00 €
Investissements	320 211,84 €	Excédent fonct capitalisé	70 232,85 €
		Virement fonctionnement	48 427,00 €
Total général	342 123,84 €	Total général	342 123,84 €

## Travaux

Nous avons en retard de l'année 2021 quelques travaux comme la remise en état de la salle des fêtes (rejointoiement des pierres avec amélioration de l'éclairage).

Mais aussi, la remise en état des volets de l'étage façade Est du château, ces travaux ayant été retardés par les entrepreneurs en fonction de leur charge.

Pour l'année 2022, le projet validé par le conseil municipal est la création d'une salle communale et d'un logement de 70 m<sup>2</sup> en lieu et place du préau de la cour du château. Ce lieu, austère et sans emploi sera le bienvenu pour les associations et une future famille. Ce projet est important pour notre commune. En effet, tous les marchés publics et demandes de subventions sont aujourd'hui réalisés par voie dématérialisée. Ce changement est une remise en question profonde de notre façon d'appréhender les projets. Celui-ci vise les 300 000 €, nous espérons fortement sur le soutien des collectivités partenaires pour mener à bien ces réalisations.



# Ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes **réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé. Leur pollen, émis en fin d'été, provoque chez les personnes sensibles :

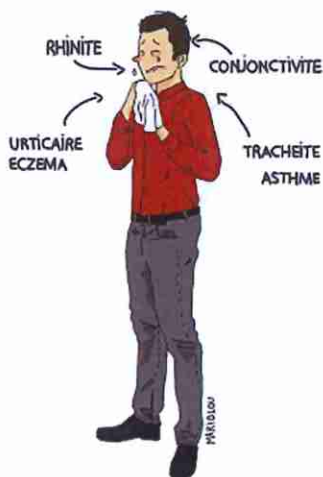
▶ **RHINITE** (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche

▶ **CONJONCTIVITE** (75%) : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils démangent

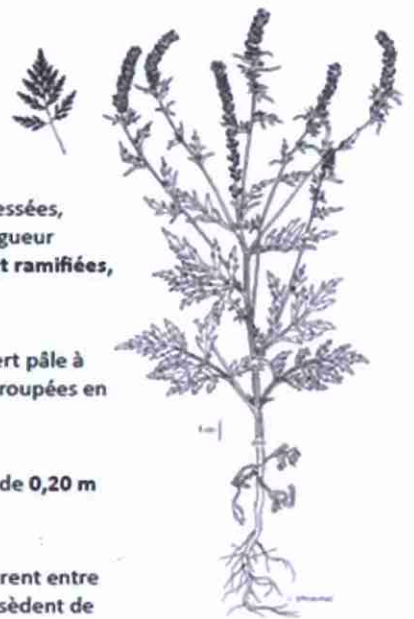
▶ **TRACHÉITE** (50%) : toux sèche

▶ **ASTHME** (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles

▶ **URTICAIRE** (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons.



Ses **feuilles** sont vertes des deux côtés, minces, découpées



Ses **tiges** sont dressées, sillonnées en longueur, souvent velues et ramifiées, rougeâtres

Ses **fleurs** sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés

Sa **hauteur** varie de 0,20 m à 2,00 m

Les **graines** mesurent entre 3 et 6 mm et possèdent de petites épines.



Plantule



Stade végétatif



En fleurs

Ces réactions peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée.

Notre agent communal, Jean-Christophe, est notre « référent ambroisie » avec un rôle de médiation dans cette lutte pour :

- Repérer les zones colonisées sur renseignement des propriétaires,
- Orchestrer la lutte sur notre territoire communal,
- Contribuer au respect de la réglementation en vigueur,
- Communiquer avec les autorités.





pour tous, toute la vie, partout

*Le Ségalar*



Rappel : l'Aide à Domicile en Milieu Rural "Le Ségalar" est une Association qui vient en aide à des séniors, souvent bénéficiaires de l'APA (*Allocation Personnalisée d'Autonomie*), et à toute personne, jeune ou moins jeune, qui demande un soutien.

A savoir aussi que l'ADMR peut aider les collectivités pour l'entretien des différents locaux communaux par exemple, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre bureau.

Elle intervient sur le secteur du ségala, soit 6 communes outre **Mouziès-Panens**: *Bournazel, Lacapelle Ségalar, Laparrouquial, Saint Marcel Campes et Saint Martin Laguèpie.*

Notre ADMR procure de l'emploi à 12 salariées qui s'efforcent de faciliter la vie au quotidien à 76 personnes aidées cette année et où la COVID19 a été à nouveau une période bien difficile pour tous.

Grâce à elles, ainsi qu'à Julie et à Sandrine (*Assistants Techniques de la Fédération du Tarn*), un solide lien social de proximité a pu être assuré auprès de personnes qui se sentent isolées dans notre secteur rural à m'habitat dispersé.

En 2020, **une dizaine de personnes** a bénéficié de cette aide sur votre commune.

Les **10 bénévoles** de l'ADMR « Le Ségalar » sont les employeurs de ces salariées, ils s'efforcent d'atténuer, cette année encore, un tant soit peu le coût de leur note de carburant car elles utilisent leur véhicule personnel pour leurs interventions.

A noter que l'ADMR « Le Ségalar » continue de recruter des candidatures (salariés et bénévoles).

*Philippe Polydore Président, Bernard Cros Vice-Président et le Conseil d'Administration*

Tél : 05 63 56 96 15 - mail : [lesegalar@admrtarn.fr](mailto:lesegalar@admrtarn.fr)

**Permanences** : Mardi de 9h00 à 12h00 et Jeudi de 14h00 à 17h00

## Secrétariat de mairie

A partir du 1er juillet 2022, les heures de secrétariat sont modifiées :

### Ouverture au public :

- le lundi après-midi de 13h30 à 16h
- le mercredi matin de 8h00 à 12h00
- le vendredi matin de 8h00 à 10h00.

Possibilité de prendre rendez-vous en contactant la mairie au **05.63.56.12.07**



## PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Notre PLUi se poursuit. Nous accusons la réception des nouvelles lois et en particulier la loi climat et résilience qui va bouleverser nos habitudes en urbanisme. La fin de construction sur les terres agricoles est annoncée, il faut déjà penser à ne plus pouvoir y construire en 2050, et passer par une réduction de moitié de nos surfaces constructibles en 2030.

Pour le moment sur notre commune, le pré zonage est quasiment calqué sur notre ancienne carte communale soit environ 2 ha, ce que prévoit notre SCoT.

Nous travaillons sur le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) et les OAP (Organisation d'Aménagements et de Programmation). Ce qui permet de fixer les limites en matière de constructions nouvelles, du point de vue technique.

Il est toujours possible de déposer un projet d'urbanisme (changement de destination ou autres) sur le registre de concertation. En fin d'année 2022 l'enquête publique devrait débiter, même si de nouvelles communes rejoignent en cours d'étude notre communauté.

Tout renseignement est possible en mairie ou bien auprès de la communauté des communes.

## Le cadastre sur votre site internet communal :

Ce service permet à la mairie d'intégrer une carte interactive du cadastre de la commune directement sur son site internet. Les bénéfices sont nombreux : intégration d'un service à forte valeur ajoutée sur le site internet de la mairie, fidélisation des visiteurs dont l'intérêt est l'urbanisme, collecte des demandes d'extraits de propriété, génération de plans cadastraux, demandes de valeurs foncières

Une fois intégrée, la carte du cadastre permet de consulter l'ensemble des parcelles de la commune. L'utilisateur peut zoomer, dézoomer, et cliquer sur une parcelle pour obtenir plus d'options :

L'utilisateur pourra ainsi :

- Connaître la superficie, la date de mise à jour de la parcelle, les coordonnées géographiques, le numéro de section, le numéro de plan et le préfixe de la parcelle.
- Télécharger un extrait de plan de la parcelle sélectionnée (comme sur cadastre.gouv.fr).
- Soumettre une demande de relevé de propriété (cette demande sera envoyée directement en mairie et au service des impôts).
- Connaître la liste des permis de construire déposés pour cette parcelle ces 5 dernières années.
- Connaître la liste des demandes de valeurs foncières (montant de la vente des biens immobiliers ou des terres agricoles) pour cette parcelle, ces 5 dernières années.

## Composteur collectif

Dans notre dernier bulletin municipal, un article complet était consacré au compostage des bios déchets. En effet la collecte séparée est imminente, et cet article invitait au traitement des déchets directement sur place, c'est-à-dire la présence de composteur dans les jardins pour ceux qui en disposent.

Mais bon nombre d'administrés sont sans jardin et donc sans composteur. Aussi la commune a-t-elle installé un **composteur collectif** à une place relativement centrale dans le village, afin que chacun puisse en profiter pour ses déchets (épluchures, pain, coquilles d'œuf, filtres à café, essuie-tout). Il sera possible de récupérer du terreau, amendement riche en matière organique, pour ceux qui le souhaitent, le tout complété par l'apport de restes de tonte, feuilles, cendres ....que l'agent communal pourra y déposer au cours des saisons.





**NOUVELLE OFFRE DE SERVICE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
CORDAIS ET DU CAUSSE "4C"**

## **CONSEILLERS NUMERIQUES**

**Sur Rendez-Vous  
à domicile ou dans vos mairies**

**CONTACTEZ-NOUS**

**05 63 56 11 98**

**numerique@4c81.fr**



Espace France Services  
33 Promenade de l'autan 81170 Les Cabannes

### **L'offre de service du conseiller numérique :**

**En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique m'aide  
prioritairement à ...**



Créer et gérer (stocker, ranger,  
partager) mes contenus  
numériques.



Installer et utiliser des applis  
utiles sur mon smartphone.



Apprendre les bases  
du traitement de texte.



Connaître l'environnement  
et le vocabulaire numérique.



Envoyer, recevoir, gérer mes  
courriels.



Naviguer sur Internet :  
outil de fonctionnement  
et de navigation web.



Prendre en main un équipement  
informatique (ordinateur,  
smartphone, tablette etc.).

**Nos deux conseillers sont disponibles pour  
vous aider, sur rdv dans vos mairies, à  
domicile et dans les Espaces France  
Services**

**Service  
gratuit**



Bulletin d'information municipal (Juillet n° 30)  
Mairie de MOUZIEYS-PANENS - Téléphone 05.63.56.12.07  
mairiemzp@mouzieys-panens.fr  
Directeur de la publication : Claude BLANC  
Rédaction : Commission d'information  
Mise en page et composition : Christine TRANIER  
Imprimé par nos soins. Tirage : 135 exemplaires  
Retrouvez le bulletin sur le site officiel : <https://mouzieys-panens.fr>



Remerciements : Comité des fêtes et les Respélits pour la distribution  
Culture et Patrimoine (M & GB et GM) pour la relecture